

Compte-rendu du conseil d'administration de l'APACIBdu 03 février 2003

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le lundi 3 février 2003 dans la salle de conférences du CRNA Ouest.

Présents : Marie-Françoise RICHARD, Gwenaël ROCHER, Tarik HOUARI, Sylvie RENOUF, Loïc LE QUINTREC, Marthe LE MOAN, Steven GUILLOU, Christian CHARDON, Yannick ROUILLARD, Didier EVEN, Jean-François GARO, Guy SCHAUTERDEN.

Excusés : Olivier CHAPPUIS, Thierry POSTEC.

Absents : Michel BOULIC, Samuel SALOU, Thierry BOUTILLIER, Viviane COQUARD.

La réunion débute à 15h15.

Tarik souhaite tout d'abord la bienvenue aux deux nouveaux membres du conseil : Steven GUILLOU et Christian CHARDON. L'ordre du jour est ensuite abordé.

#### 1. ELECTION DU BUREAU

Pour les postes de président, vice-président, secrétaire, secrétaire-adjoint, et trésorier, les sortants se représentaient. Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, les sortants sont reconduits dans leurs fonctions. Le poste de trésorier adjoint était vacant du fait du départ de Christian OMNES. Gwenaël ROCHER s'est présenté et a été élu à l'unanimité.

La composition du bureau est donc :

- Président : Tarik HOUARI
- Vice-Président : Jean-François GARO
- Secrétaire : Didier EVEN
- Secrétaire-adjoint : Loïc LE QUINTREC
- Trésorier : Olivier CHAPPUIS
- Trésorier-adjoint : Gwenaël ROCHER

#### 2. MONTANT DES SOMMES ALLOUEES LORS DE DEPARTS A LA RETRAITE, DECES

Le conseil décide de reconduire les tarifs pratiqués l'an dernier.

Décès : gerbe de fleurs : 76?.

Départ en retraite : cadeau de 180?.

#### 3. BUDGET BILLETTERIE ET SUBVENTION

Tarik propose que la subvention à la section Billetterie soit augmentée. Cette section est celle qui touche le plus grand nombre d'adhérents, mais ce n'est pas celle qui demande le plus de subventions. A titre d'exemple la demande de la section " pilotes " est supérieure !  
Tarik propose que le budget de la section billetterie soit augmenté et que la part de subvention passe à 30% : 20% venant du CLAS et 10% de l'APACIB.

La proposition est acceptée.

#### 4. DEMANDES DE SUBVENTIONS 2003

Tarik rappelle le mode d'attribution des subventions : chaque section établit un budget prévisionnel (cotisations des adhérents + subvention). Le conseil d'administration fait une demande auprès de l'administration, et répercute la totalité des demandes des sections.

Nouveauté depuis l'année dernière : on ne peut demander en subvention plus de 50% du montant total de l'activité.

Le conseil d'administration décide donc que le montant de subvention demandé au CLAS sera de 50% des demandes pour les sections ski, golf pilotes, foot, et ciné-spectacles, Pour les sections dont la totalité de la demande de subvention est inférieure à 50%, la totalité de la demande sera répercutée au CLAS.

Christian CHARDON, qui compte s'investir au sein de la section voile, intervient pour demander si une possibilité de financement peut intervenir en cours d'année si des projets ponctuels se font jour. Tarik

répond par la négative : les sommes sont demandées en début d'année en fonction d'un budget prévisionnel. Il ne serait pas équitable qu'en cours d'année on ponctionne le budget des sections qui ont prévu leurs activités à l'avance. En revanche, si le budget en cours d'année le permet (activités annulées, subvention inattendue...) ce sera avec plaisir après concertation au sein du C.A.

Tarik précise qu'en septembre 2002, l'APACIB avait reçu la totalité des sommes demandées. Il s'est avéré qu'il y avait un trop-plein de subventions car certains projets n'ont pas abouti. D'où l'obligation de rendre cet argent, qui est en fait remis au " pot commun " pour toutes les associations pour l'année 2003.

Tarik rappelle donc la nécessité d'établir des budgets prévisionnels réalistes pour éviter ce phénomène et ne pas léser des sections qui n'auraient pas eu la totalité de la subvention demandée. En effet il n'est pas possible rétroactivement d'allouer à une activité autre les subventions accordées par l'administration pour une activité précise.

#### 5. CREDITS D'INVESTISSEMENT

Tarik rappelle les différentes sources de subventions ainsi que leur nature.

ü Subventions CLAS

ü Subventions UNASACEM : événements sportifs nationaux ou internationaux: la subvention accordée est directement versée au prestataire.

ü BIL (Budget d'Initiatives Locales) : pour les voyages, arbres de Noël. Possibilité de subventionner 50% de la dépense. La somme est directement versée au prestataire.

Investissements demandés par l'APACIB en 2003 :

ü Ligne nationale : complexe sportif avec salle de sport, cafétéria, éclairage du terrain de foot sur le site du CRNA, avec

ü Ligne locale : au niveau du CLAS la ligne budgétaire est de 7500? pour tout le CLAS. Par ailleurs, l'investissement doit être compris entre 762? et 3000?. L'APACIB demandera des canoës, des ARVA (appareils de recherche des victimes en avalanche) pour la section ski, et un appareil photo numérique.

#### 6. DOSSIERS BIL 2003

Le BIL, entre autres choses, participe au financement de voyages. Dans ce cas 50% du prix doit être payé par l'adhérent, les 50% restants étant pris en charge par le BIL. Deux tarifs sont généralement pratiqués : un tarif adulte, et un tarif enfant. Or jusqu'à présent rien n'était défini comme limite pour le prix enfant.

Sur proposition de l'APACIB, il a été décidé au sein du CLAS, de créer une nouvelle classe d'âge dite " classe jeunes " jusqu'à 18 ans, ce qui permettra aux jeunes de pouvoir bénéficier de 50% du tarif adulte si leur âge est compris entre la limite " enfant " du tarif transporteur et 18 ans.

Pour l'instant, un seul voyage est au programme, vers le Puy du Fou (juin ?).

ü Deauville prévoit une sortie vers Paris en septembre

ü Nantes a prévu une activité parachutisme (saut en double filmé) les 28 et 29 juin : 120? au lieu de 250?.

ü L'ANAFACEM a prévu une sortie en Anjou.

ü Rennes organisera un tournoi de foot, initialement prévu en 2002, et reprogrammé en septembre.

#### 7. QUESTIONS DIVERSES

· Sorties : Marthe constate que le panel de sorties reste toujours un peu le même et qu'il est difficile de se renouveler dans ce domaine. Marthe suggère une sortie sur Paris, qui pourrait se faire sur deux jours, comprenant une promenade en bateau-mouche, une soirée resto ou spectacle et retour le lendemain. Tarik répond que Deauville ayant prévu ce voyage, on pourrait se mettre en rapport avec eux pour convenir d'une date et organiser conjointement.

Marthe annonce qu'elle est d'accord pour seconder Thierry BOUTILLIER cette année.

· Cotisations : Pas de changement cette année :

Ø Cotisation normale : 16?

Ø Cotisation ½ tarif : 8?.

Ø Cotisation retraités : 4?.

Pour la garantie obsèques, il faut ajouter 16? au prix de la cotisation.

· Remplacement de Nicole.

Nicole ayant quitté le CA, Nadia CHARDON va prendre la succession jusqu'à son départ à la retraite en juillet. André LE BORGNE (Sub Instruction/Etudes du service technique) a été sollicité et il prendra le relais de Nadia après son départ et l'assistera en attendant si nécessaire. Par ailleurs Isabelle MESNAGE continuera à participer à la distribution des tickets spectacles et à la prise des inscriptions.

· Noël : l'Arbre de Noël 2002 s'est très bien déroulé et Tarik se félicite d'avoir fait confiance à ceux qui l'ont organisé. Nicolas BAILLY a fait savoir qu'il continuerait à s'occuper de la partie " jouets ", mais qu'il souhaitait laisser à quelqu'un d'autre le soin de trouver le spectacle. Un appel à candidat est lancé. Par ailleurs Michel BOULIC a fait savoir qu'il arrêterait de tenir une buvette lors de l'Arbre de Noël.

· Le CA décide l'achat d'un ordinateur portable à l'usage des membres du bureau.

· Questionnaire " voile " : Jean-François GARO et Christian CHARDON font part d'un questionnaire qu'ils ont élaboré et qu'ils souhaitent soumettre aux membres de l'APACIB afin de mieux cerner les attentes des gens en la matière pour adapter les activités de la section.

Tarik annonce qu'il a appris par les chemins classiques d'information de l'UNASACEM qu'une compétition nationale de voile aurait lieu une fois encore cette année à Brest, organisée par des gens de Bordeaux. Il trouve regrettable que l'APACIB, comme l'année dernière, n'ait pas été prévenue de la manifestation.

· Divers Billetterie

Ø Points Passion Plage : Jean-François GARO va s'en occuper au sein de la section voile.

Ø Océanopolis : Nadia CHARDON va s'en occuper.

Ø Vidéo : 16? les 10 tickets (Vidéoland à Landerneau).

Ø Bons DIALOGUE : chaque adhérent peut acheter 5 bons par an. Chaque bon, d'une valeur de 50? est vendu 35? soit 30% de réduction !

· Matériel vidéo : Yannick précise qu'un boîtier transfert analogique/numérique a été acheté, mais que quelques problèmes techniques non élucidés subsistent.

Par ailleurs il est décidé de diminuer les tarifs de location des différents matériel vidéo, afin d'inciter les adhérents à les utiliser. Ceci est particulièrement vrai pour l'iMac qui ne " sort " pas souvent, contrairement à l'appareil photo numérique qui remporte un vrai succès. S'agissant de ce dernier, quelques réparations sont à prévoir. De la pub va être faite pour rappeler les tarifs.

· Casier APACIB. Un casier qui fermera à clef sera mis à disposition : les membres du CA auront la clé. Un autre casier sera disponible pour les sections.

· Fascicule APACIB 2003 : le secrétaire va le mettre à jour.

La séance est levée à 16h45.

A Loperhet, le 06 février 2003,

Le secrétaire,